

Nous avons mis en œuvre **une démarche volontariste de développement durable au sein de notre coopérative depuis 13 ans**, date de notre première adhésion au Global Compact (Pacte mondial Réseau France).

Notre démarche est basée sur **trois référentiels reconnus** au niveau international, dont l'ambition est l'amélioration continue en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale, **la GRI, l'ISO 26 000 et le Global Compact (Pacte mondial Réseau France)**.

Depuis plus de neuf ans, par cette déclaration, la Scara renouvelle régulièrement son engagement à respecter **les dix principes du Global Compact (Pacte mondial Réseau France)** touchant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

En 2021, une nouvelle démarche stratégique a été définie. Elle est le fruit de consultations des parties prenantes de la Scara : adhérents, salariés ; et de la réflexion des membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction lors d'un séminaire stratégique en juin 2021. Elle repose sur trois axes de développement complémentaires :

CONQUÉRIR

CONSTRUIRE

DYNAMISER

Ces trois axes intègrent les six domaines d'actions prioritaires identifiés par la coopérative depuis 2010 sur la base de l'ISO 26000. Le sens donné en partenariat avec nos parties intéressées s'exprime comme suit :

Conquérir de la collecte diversifiée

Le premier axe stratégique, choisi par la Scara, **conquérir de la collecte diversifiée** vise à construire des filières contractuelles sur nos espèces historiques et sur de nouvelles espèces en lien avec les enjeux de nos clients et les défis de nos associés coopérateurs. Le pourcentage de valorisation de la collecte dans des filières rémunératrices est en augmentation constante. En 2021/2022, 78% du tonnage est vendus en contrat filière tous produits confondus.

Ces filières sont formalisées par nos **démarches de certifications Agri Confiance® (NF V 01 005) pour la qualité et Agri Confiance® Volet Vert (NF V 01 007) pour l'environnement**. 71% des adhérents livreurs sous contrat sont engagés dans la démarche Agri Confiance® Volet Vert.

En 2021/2022, des essais ont été menés sur des parcelles d'un agriculteur du CSI sur une nouvelle filière lin oléagineux qui sera proposée à l'ensemble des adhérents pour la campagne 2022/2023.

Renforcer le déploiement du service aux adhérents

Le deuxième axe stratégique, **renforcer le déploiement du service aux adhérents**, a pour objectif de coconstruire des outils avec nos adhérents pour une agriculture au service d'une alimentation dont l'impact environnemental est (mieux) maîtrisé. La Scara souhaite ainsi accompagner les adhérents aux évolutions des systèmes et leur valorisation.

La Scara met à disposition de ses adhérents de nombreux services et outils leur permettant de mieux maîtriser leur production et leur gestion des cultures. Des aides précieuses qui leur donnent la possibilité de faire des choix pertinents pour leurs exploitations.

La Scara travaille depuis 2019 sur de nouveaux indicateurs environnementaux pertinents dans l'objectif d'une évaluation écosystémique des pratiques agricoles sur le territoire de la Champagne crayeuse. Les travaux de recherche sur la durabilité des exploitations arrivant à terme, de nouveaux outils pourront être développés à l'avenir pour accompagner les adhérents dans la transition agroécologique de leurs exploitations.

Dynamiser l'attrait de la Scara et l'engagement de ses adhérents

Le troisième axe stratégique, **dynamiser l'attrait de la Scara et l'engagement de ses adhérents** implique pour la Scara d'être acteur d'une mise en valeur de nos savoir-faire. L'objectif est de donner du relief aux spécificités de la Scara et les offres-services qu'elle propose à ses adhérents.

La Scara met un point d'honneur à être aux côtés de ses adhérents et à favoriser les rencontres et les projets collectifs. Initiateur ou fédérateur, dans tous les cas, le rôle de la Scara est de permettre à chacun de développer son potentiel et de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

Un premier travail de réflexion avec les délégués de section sur l'animation du projet collectif Scara et du territoire et plus particulièrement leur rôle de délégué de section a été réalisé fin 2021 afin d'améliorer l'existant et de dynamiser la relation adhérents.

Au cours de l'année 2021/2022, les principaux progrès de la Scara ont été :

- **la continuité dans la structuration globale interne de la démarche** avec l'élaboration du **12^{ème} rapport de développement durable** contenant des indicateurs de progrès en ligne, notamment, avec les principes du Pacte mondial.

Pour les années à venir, nous construisons les travaux relatifs aux domaines d'actions significatifs déclinés ci-dessous, avec notamment cette année :

Depuis juin 2022, 8 exploitations agricoles Scara utilisent l'outil d'aide à l'application Hygo de la start-up Alvie. Les agriculteurs peuvent ainsi positionner leurs traitements au mieux et ainsi économiser jusqu'à 30% de produits de santé végétale en moins en sélectionnant les meilleurs créneaux d'intervention, en utilisant une dose optimale et en suivant en temps réel les conditions d'applications (température, hygrométrie). Le but étant de diminuer les pertes de produits par évaporation ou dérive.

4,42 doses homologuées de produits de protection des plantes ont été appliquées sur un hectare de blé sur un an en 2021/2022, un nombre de doses stable par rapport à la campagne 2020/2021 (4,38 doses). L'objectif est de maintenir une baisse annuelle moyenne de 8% des IFT (Indice de Fréquence de Traitement) totaux jusqu'au seuil de 3,03 doses soit 50% inférieur à la référence régionale Champagne Ardenne à 6,06 doses.

La Scara participe depuis 2000 à la collecte des déchets en partenariat avec Adivalor. L'objectif est de conserver un taux de retour de bidons vides à 100%.

 **L'utilisation durable des ressources : eau, énergie, matières premières, sols.**
2 Zéro faim : 2.4)

Une étude sur la thermométrie a été réalisée au silo de Mailly-le-Camp. Le but était de mieux comprendre le comportement physiologique du grain lorsque celui-ci est refroidi. Des capteurs ont été mis en place pour mesurer la température, l'humidité et la pression de l'air. Les données recueillies permettent de contrôler la qualité du grain mais également d'analyser le comportement des groupes froids dans le cadre de la maintenance prédictive et peut-être à terme réaliser des économies d'énergie en refroidissant plus efficacement le grain.

La performance nourricière d'un hectare de blé à la Scara en 2021/2022 est de 27 personnes. L'objectif est de maintenir la performance nourricière Scara à +15% de la référence départementale Aube. (Référence départementale Aube 25 personnes par hectare par an selon la source Arvalis – SYSTERRE®).

 **L'atténuation des changements climatiques : émissions de gaz à effet de serre**
(ODD 13 Lutte contre les changements climatiques : 13.1, 13.2, 13.3, 13.a, 13.b)

Début mai 2021, la Scara a été habilitée dans le cadre du plan France Relance par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à mener à bien des diagnostics carbone de ces exploitations agricoles. Ouvert au départ aux exploitations installées depuis moins de 5 ans, le dispositif a été élargi à l'ensemble des exploitations. 76 diagnostics sont à réaliser par la Scara avant la fin d'année 2023. En parallèle la région Grand Est a initié le projet Carbon Think pour la réalisation de 5 diagnostics au sein de la coopérative. Afin de quantifier la totalité des crédits carbone disponibles au sein de la coopérative, les équipes du Pôle Agronomie, Innovation et Services vont également procéder à l'analyse de l'ensemble des exploitations Scara ayant leurs données complètes.

3210 Kg* équivalent CO₂ de gaz à effet de serre ont été émis pendant la récolte 2021/2022 pour produire un hectare de blé. L'objectif est de maintenir des émissions de gaz à effet de serre en deçà des 3 200 Kg équivalent CO₂ par hectare (selon les conditions climatiques qui peuvent induire une mauvaise absorption de l'azote).

Dans le cadre du Plan France Relance, la Chambre d'Agriculture de l'Aube, la Fédération des chasseurs de l'Aube et la Scara ont répondu à l'appel à projet « Plantons des haies » débuté en 2021 qui a pour objectif de restructurer une chaîne écologique. Afin d'accompagner un maximum d'agriculteurs, la Scara s'est rapprochée de la Fédération des chasseurs de l'Aube. L'objectif est de se répartir le territoire et de mettre en commun les compétences dans la plantation de haies. Ce partenariat ne s'arrête pas au Plan France Relance, il va également concerner la plantation de haies dans la cadre d'un financement de la communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt.

La Scara s'efforce de favoriser les contrats dans lesquels, la biodiversité est prise en compte. 72% des superficies de céréales cultivées sous démarche contractuelle intègrent la biodiversité. Ces superficies ont augmenté de 90% depuis 2010.



Le lien avec le territoire

La coopérative Scara a pour finalité la contribution au développement de la richesse du territoire en assurant un maximum de rémunération aux adhérents, qui à leur tour utilisent des services sur le territoire et créent des emplois sur leurs exploitations.

Parmi les visiteurs venus découvrir l'unité de méthanisation Biogaz d'Arcis en 2021/2022, les équipes ont accueilli en décembre 2021 des étudiants internationaux en master européen Erasmus Mundus Bioraffinerie à l'UTT de Troyes dans le cadre d'un cours sur l'écologie industrielle et territoriale. Ils ont pu prendre conscience de la réalité des impacts et bénéfiques économiques, environnementaux et sociétaux d'un projet pour le territoire.



Le développement des ressources humaines et la formation professionnelle

Florian Dantigny, 29 ans est pompier volontaire depuis sept ans et électromécanicien à la Scara depuis dix ans. Lorsqu'il a rejoint le Centre d'Incendie et de Secours d'Arcis-sur-Aube en 2018, une convention a été signée entre la Scara et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Aube, renouvelée en 2021. Cette convention vise à faciliter l'intervention en cas de besoin de salariés de la Scara qui sont également pompiers volontaires. Florian peut ainsi partir en intervention pendant son temps de travail. Toutes les entreprises peuvent signer une convention, un engagement de la Scara en faveur du tissu local et une reconnaissance du rôle des pompiers volontaires.

En janvier 2022, la Scara a réalisé sa quatrième évaluation « Label Engagé RSE » (Norme ISO 26 000). Toujours au niveau Confirmé, le troisième palier sur une échelle qui en compte quatre, la Scara réalise tout de même une belle progression de plus de 100 points, ce qui nous positionne aux portes du dernier niveau de ce label, le niveau Exemplaire. Notre objectif est de maintenir le niveau « confirmé » en prenant en compte les améliorations notifiées lors de la dernière évaluation.

Arcis-sur-Aube, le 22 novembre 2022



Alain HERBINET
Président



Estelle THIBAUT
Directrice Générale